



AG DU SYNAVI AuRA

**30 avril 2019 de 10h à 13h
au Nid de Poule à Lyon**

7 Présents adhérents :

Cie du jour / Cie de l'Arbre / Cie Zeotrope / Pot au noir et Cie La Chaudière Intime (Valère Bertrand) / Cie les Trois Huit / Le Nid de Poule / Polygone

10 Pouvoirs :

Collectif A quoi Serge / Acteurs, Pupitres et Cie / Le Chien Jaune / Le Petit Théâtre Dakoté / Corps au bord / Théâtre et Cie de l'Iris / L'Arbre à couleurs / Troisième Bureau / Barbarins Fourchus / Les Veilleurs /

Ordre du Jour de l'AG Régionale :

- 1. Présentation du rapport d'activité et du bilan financier**
- 2. Échanges sur la feuille de route 2019-2021**
- 3. Election des membres de la délégation**

➤ Avec 17 votants sur un total de 21 adhérents en 2019, le quorum est atteint.

➤ L'AG du SYNAVI AuRA, après lecture de l'ordre du jour, est ouverte à 10h30.

1 Présentation du rapport d'activité et du bilan financier 2018

1.1 Présentation orale du rapport d'activité (ci-joint) par Valère Bertrand, Délégué Régional du SYNAVI ARA et Vincent Bady, suppléant

A noter :

- Maintien relatif du nombre d'adhérents de la délégation avec une légère baisse sur 3 ans (51 adhérents en 2016 contre 45 en 2018). Un point positif : des jeunes cie et lieux rejoignent le syndicat.
- La fin des relations entre la Plateforme des acteurs culturels et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour passer à des relations bilatérales. Mais l'investissement du SYNAVI pour la mise en place de journées de concertation.
- Le travail du SYNAVI auprès de la DRAC et du Ministère pour la reconnaissance des Lieux intermédiaires et indépendants. Lieux de fabrique : recensement fait, au départ, avec la Fédération des arts de la rue. Travail au national sur une grille d'évaluation. Enveloppe de 500 000€ pour le national, 48000€ pour AURA à l'exclusion de Lyon métropole et Isère ("rééquilibrage territorial"). Le groupe de travail sur le sujet ne s'est pas maintenu. Mais un travail d'enquête a été mené. La Région en particulier semble en retard sur le sujet. Quelle convergence des politiques publiques ?

➤ **Le rapport d'activités 2018 de la délégation ARA du SYNAVI soumis au vote, est adopté à l'unanimité.**

1.2 Présentation du rapport financier par Alice Charmont, trésorière du SYNAVI AuRA

Les charges de l'association s'élevaient au total à 4 529€ (poste de Margaux Létang). Les produits s'élevaient à 4730€ (adhésions).

Le résultat pour 2018 est positif de 200€. Il est proposé d'inscrire ce résultat en report à nouveau (les fonds propres représentent ainsi 10 815€).

👉 **Le rapport financier 2018 et la proposition d'affectation du résultat au report à nouveau soumis au vote sont adoptés par tous les votants.**

2 Orientations et chantiers 2019-2021

Les chantiers n'ont pas été entièrement arrêtés lors de la discussion et la répartition des responsabilités est reportée à la réunion de délégation du 14 mai.

Néanmoins de grandes orientations se dessinent et des envies sont émises, en partie en lien avec la feuille de route nationale. Elles seront étayées et priorisées le 14 mai.

2.1 Le développement des adhésions et du lien avec les adhérents

Le national a mis en place cette année (année de mesure de la représentativité syndicale) des types d'adhésion spéciaux pour inciter les adhésions. Rappel du « tarif réduit » pour les nouveaux adhérents : réduction de 30% avec une cotisation plancher à 40 € au lieu de 60 €. Idem pour les structures adhérentes à un réseau partenaire du SYNAVI (comme la Fédération des arts de la rue etc).

Vincent Bady compte relancer les anciens adhérents n'ayant pas réadhéré l'an dernier. Il trouverait intéressant d'interroger les groupes de musique, arts de la rue et cirque sur leur engagement au syndicat.

Nécessité de constituer des fichiers de diffusion de l'information plus large que la liste des adhérents. Jeanne a lancé des excels partagés pour que chacun puisse inscrire ses contacts. A savoir : au national un projet de poste mutualisé pour constituer un fichier de prospection est à l'étude.

Compter sur des relais : Paul Pitaud relaie par exemple nos infos dans le réseau Lapas (Association des professionnels de l'administration du spectacle) dont il est membre.

Elie Tour : les journées de rencontre sont un vrai déclencheur pour les structures. Le Elie Tour (journées d'aide et de conseil administratif et social animées par Elie Golgevit) a été créé dans cet optique. Elie passera par Grenoble le 6 juin et Lyon le 7 juin. Margaux Létang propose d'envisager une prochaine date à Clermont-Ferrand (la journée prévue sur l'emploi en 2018 n'ayant pas eu lieu).

Question des jeunes compagnies : il est difficile de les accrocher sur les questions de convention collective. Une réflexion est à mener sur notre approche de ces jeunes cics (en lien avec le chantier national qui se dessine sur le sujet).

2.2 L'interpellation des collectivités et de la DRAC

La délégation doit poursuivre son travail de suivi et de vigilance vis-à-vis des politiques publiques, en particulier sur la répartition des subventions, le renforcement des aides aux compagnies, la transparence des budgets, la mutualisation, la reconnaissance des lieux intermédiaires.

Au niveau de la Région, nous sommes en attente de l'arrivée du nouveau DAC pour reprendre les échanges. Cédric Pélissier devrait travailler sur des projets innovants.

Niveau Métropole de Lyon, un courrier a été rédigé afin de prendre rdv.

Attention à ne pas oublier les départements.

Une attention particulière devra être portée sur le devenir de la Nacre, qui rencontre des difficultés à étendre son action à l'Auvergne.

La difficulté pratique repose sur la nomination d'un porte-parole. Vincent Bady souhaiterait laisser la main mais il s'avère difficile de lui trouver un.e remplaçant.e.

2.3 La reconnaissance des lieux intermédiaires et indépendants

Il est rappelé le rôle de la coordination nationale des lieux intermédiaires. Vincent Bady a demandé à la DRAC et à la Région de constituer des groupes de travail afin de confronter les repérages de ces institutions avec celui du syndicat. A voir si ces groupes vont se mettre en place (besoin d'un ou deux adhérents pour travailler sur ce chantier).

2.4 La défense des droits culturels

Vincent Bady souhaite porter cette question de politique publique au niveau national, afin de contrer d'éventuelles dérives et faire comprendre les enjeux de cette question, particulièrement liée à l'infusion artistique. A voir comment cet engagement pourra se concrétiser au niveau régional (organisation d'une rencontre ?).

2.5 Le COEF

Juliette Escalona et Jeanne Guillon ont représenté le SYNAVI lors du dernier COEF. Le contrat va redémarrer en 2019, avec la participation de la Région. C'est Cédric Pélissier de la Région qui va participer. Il s'agit d'espace de discussion intéressant avec Pole Emploi, la DIRRECTE etc pour échanger sur l'emploi et la formation dans le secteur.

Nécessité de trouver deux membres intéressés pour suivre ce chantier (plusieurs réunions par an).

2.6 Le fonctionnement de la délégation

Réunions de permanence lyonnaise : elles ont permis de tester un nouveau mode de réunions plus informelles, dédiées au travail sur table. Mais elles ont réuni peu de monde en 2018. Formule à réinventer ?

Une réflexion collective semble nécessaire pour améliorer le fonctionnement de la délégation (outils collaboratifs ? mode d'animation des réunions pour faire tourner la parole ?) et peut être trouver un mode de fonctionnement plus collégial.

2.7 Le développement de contacts avec d'autres secteurs d'activités

La demande est émise à nouveau de développer davantage de liens avec les autres acteurs de la Région, en particulier dans le contexte de mouvement social actuel (gilets jaunes, grève des hôpitaux etc).

Comment défendre la singularité du Synavi en étant, au-delà de notre filière, en lien avec les grandes causes sociétales ?

Il en va du sens même de notre engagement militant, et de la nature propre du syndicat. C'est un chantier en soi que d'articuler notre action avec les actions des secteurs voisins, mais aussi avec les grands débats qui agitent le monde contemporain.

La formulation de ce chantier a fait l'objet d'un débat interne : suffit-il d'être présent dans ces débats en tant qu'individus, artistes et citoyens ? Sinon quelle forme donner à l'engagement du SYNAVI, comment éviter la récupération, comment être aux côtés de ceux qui s'engagent, comment donner de la visibilité aux initiatives des artistes que nous défendons ?

Pour ce chantier, ce n'est pas un ou deux référents qu'il nous faut mais la réflexion de tous les adhérents. A la délégation d'ouvrir ce débat, nourrir, coordonner.

2.8 La diffusion

Une réunion sur les questions de diffusion avait été tenue en 2016 en partant d'un document et d'un travail qui a été mené en IDF. Cette réflexion sur la diffusion a été peu développée mais pourrait faire l'objet d'un chantier spécifique, éventuellement en lien avec le mouvement Raccor (qui pourrait être relancé d'après le Nid de Poule). Il s'agirait de travailler sur les rapports avec les programmeurs, éventuellement sur une initiative autonome des compagnies. Organisation d'un événement de diffusion sur plusieurs lieux ? Festival sur la métropole ? Etre dans le faire semble important aux présents.

Néanmoins ce chantier nécessite un véritable engagement des structures adhérentes sur la durée et un travail conséquent si on souhaite aboutir à des temps de diffusion comme Scènes sur Seine.

2.9 Les élections locales

En accord avec la feuille de route nationale, il est proposé de questionner les candidats des élections locales sur leur programme en matière culturelle. Organisation de réunions avec les candidats à Grenoble et Lyon sur les municipales ?

3. Constitution de la Délégation Régionale AuRA

Valère Bertrand souhaite passer le relais de son mandat de délégué régional. Vincent Bady a lui été élu en direct par l'AG nationale, et ne peut donc pas assurer en plus le mandat de délégué régional. L'administratrice de Troisième Bureau serait éventuellement intéressée mais pas cette année.

Alice Charmont propose d'élire les membres de la délégation, qui devra ensuite trouver un fonctionnement et désigner ses représentants.

👉 **La proposition est soumise au vote est adoptée à l'unanimité.**

Valérie Joly (47 49), Barbarins Fourchus, Paul Pitaud (Polygone), Joseph Elbaz (Le nid de poule), Juliette Escalona (A quoi Serge), Jeanne Guillon (Cie de L'Arbre), Alice Charmont (Cie Zeotrope), Bernard Garnier (Collectif Troisième Bureau), Vincent Bady (Les Trois Huit), Valère Bertrand (Pot au Noir) se présentent pour être membres de la délégation ARA.

Jeanne Guillon propose d'assurer le rôle de déléguée régionale pendant un an. Reste à trouver un.e suppléant.e.

Il est proposé que la composition de la délégation reste ouverte au moins jusqu'à la prochaine réunion du 14 mai, pour permettre aux structures non présentes à l'AG de s'engager dans la délégation, en particulier des structures d'Auvergne et d'Ardèche.

👉 **La nouvelle composition de la délégation, l'élection de Jeanne Guillon en tant que déléguée régionale et la proposition de l'ouverture temporaire de la délégation sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.**

👉 **La séance est levée à 13H20.**